



MAISON DES Jeunes

#LES BONS PLANS JEUNES EN 2023

INFORMATIONS

Maison des Jeunes

28 rue Colbert, Crosne

01 60 48 64 45 - maisondesjeunes@crosne.fr

La bourse au permis

La ville participe à hauteur de 600 € au prix du permis de conduire pour les jeunes Crosnois(es) âgé(e)s de 17 à 19 ans. En contrepartie, le jeune s'engage à effectuer **70 heures de bénévolat** au sein d'un service municipal. *Opération en partenariat avec Auto Route 66 (2 rue de Schotten) et Crosne Auto Ecole (66 avenue Jean Jaurès).*

Date limite des dépôts de dossier :

Vendredi 31 mars 2023

Retrait des dossiers par mail ou au sein de la Maison des Jeunes.

La bourse au BAFA

Chaque année, la ville alloue une bourse aux jeunes Crosnois(es) âgé(e)s de 17 à 19 ans. Elle prend en charge les frais d'obtention de la 1^{ère} ou 3^{ème} partie du BAFA. En contrepartie, le jeune s'engage à effectuer 36h de bénévolat au sein d'une structure d'accueil de loisirs de la ville.

Date limite des dépôts de dossier :

Vendredi 31 mars 2023

Retrait des dossiers par mail ou au sein de la Maison des Jeunes.

La réussite au BAC

La municipalité offre **2 places de bowling** pour les jeunes qui obtiendront leur bac en juin et septembre prochain. Pour récupérer vos places, il suffit de vous rendre au Service Enfance, Jeunesse et Sports, munis de votre pièce d'identité et de votre certificat d'obtention du BAC.

Offre valable de début septembre à fin octobre.

Le tremplin citoyen

Le Conseil Départemental de l'Essonne soutient financièrement les jeunes dans leurs démarches de projets de vie grâce à une aide individuelle, pour aider à prendre son autonomie et développer son esprit citoyen.

Le dispositif tremplin citoyen c'est **400 euros en contrepartie de l'accomplissement d'un engagement citoyen de 40h** (35h s'ils sont détenteurs de la formation PSC1) au sein d'associations et de collectivités.

Renseignements sur le site essonne.fr.

